



Ajaccio, le 14 décembre 2023

AIDE AUX INVESTISSEMENTS VITICOLES

Dans le cadre du plan stratégique national de la PAC, FranceAgriMer met en place un programme pluriannuel 2023-2027 de soutien aux investissements matériels ou immatériels réalisés par les entreprises de production, transformation, conditionnement, stockage et/ou de commercialisation viticoles. Ce programme est encadré notamment par les règlements européens (UE) n°1308/2013 du 17 décembre 2013 modifié et (UE) n°2022/126 de la Commission du 7 décembre 2021.

L'appel à projet 2024 est ouvert depuis le 08 décembre 2023 à 12h00 (midi).

La date de clôture de l'appel à projets 2024 est fixée au 09 février 2024 à 12h00 (midi).

Le téléservice est également opérationnel pour recevoir les demandes de paiement relevant des appels à projets précédents (2018, 2019, 2020, 2021 et 2022).

La version allégée correspondant aux demandes de paiement relevant de l'appel à projets 2017 est toujours disponible.

Pour vos questions, il convient de contacter la ligne de renseignements :

viti-investissement@franceagrimer.fr 01.73.00.25.00

ou le service territorial de FranceAgriMer de la DRAAF de Corse à Bastia : 04 95 51 86 47.

Pour accéder au formulaire de demande d'aide :

<https://www.franceagrimer.fr/filieres-Vin-et-cidre/Vin/Accompagner/Dispositifs-par-filiere/Organisation-commune-de-marche-et-aides-communautaires/OCM-vitivinicole/Investissements-dans-les-entreprises-viti-vinicoles/Programme-d-investissements-des-entreprises-vitivinicoles-Appel-a-projets-2024>